



REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement régie par le code de l'environnement

Enquête publique unique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration du barrage de Grand Rue sur le territoire des communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et BRETEAU ;
- la cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement dudit projet, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (enquête parcellaire) ;
- la demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, comprenant les procédures d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, d'autorisation de défrichement et de demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés.

Remi Thiebaud

Handwritten signature/initials

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PRELALABLE à :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration du barrage de Grand Rue sur le territoire des communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et BRETEAU ;
- la cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement dudit projet, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (enquête parcellaire) ;
- la demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, comprenant les procédures d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, d'autorisation de défrichement et de demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés.

En exécution de l'arrêté du 30 octobre 2023

de la ~~M~~ Préfet du Loiret, je soussigné(e), M. ou ~~Mme~~ Remi THIEBAUD

Maire de BRETEAU ai ouvert, ce jour, le présent

registre coté et paraphé, contenant 12 pages, pour recevoir les observations du public pendant une

durée de 43 jours du lundi 4 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024

les lundi de 9 heures à 12 heures
 les mercredi de 9 heures à 12 heures
 les _____ de _____ heures à _____ heures
 les _____ de _____ heures à _____ heures
 les Mercredi 13 décembre de 9 heures à 12 heures

A Breteau, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Handwritten signature

- PREMIERE JOURNEE -

Le 04 décembre 23 de _____ heures à _____ heures

1. Observations de M.

Mardi 13 Décembre 2023 - de 09h00 à 12h00 -
Présence du Commissaire - Enquêteur -

Handwritten signature

Mon avis est favorable pour les travaux
de restauration du barrage de la Grand'Rue

Mais ces travaux vont demander l'acheminement
important de matériaux,

les voies communales d'accès ne sont pas prévues
pour supporter de telles charges,

il serait souhaitable d'établir une convention
entre VNF, les entreprises et la commune de Breteuil
et la communauté de commune Berry Loire Puisaye
qui a la compétence entretien de ces voies.

A Breteuil le 8 janvier 2024
le Maire René THIEBAUT

RTS

Le 15 Janvier 2024 à 17 heures 00

Le délai étant expiré, je soussigné(e), Jean BELIARD

~~M. ou Mme le Maire de~~
~~Commissaire-enquêteur~~
~~Président de la commission d'enquête⁽¹⁾~~

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public, pendant 43 jours consécutifs, du 04 Décembre 2023 - 16^h au 15 Janvier 2024 - 17^h00

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n° 2 à ~~2~~)

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1 - Lettre en date du _____ de M. _____

2 - Lettre en date du _____ de M. _____

3 - Lettre en date du _____ de M. _____

4 - Lettre en date du _____ de M. _____

5 - Lettre en date du _____ de M. _____

A BLETEAU, le 15 Janvier 2024

~~le Maire,~~
~~le Commissaire-enquêteur,~~
~~le Président de la commission d'enquête, ⁽¹⁾~~



⁽¹⁾ Rayer la mention inutile